

**SYND MIXTE AMENAG DESSERTÉ
AERIENNE...**
Madame Françoise BATS
Aéroport du Loiret - Les Quatre Vents
45550 SAINT DENIS DE L'HOTEL
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-19-IV-006772-01

Version du : 19/02/2019

Page 1/2

Dossier N° : 19V001483

Date de réception : 04/02/2019

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de rejet / Eau résiduaire	DBO BAS 23	(103) (voir note ci-dessous) (1201) (voir note ci-dessous) (2329) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1201) L'heure de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir d'une heure de prélèvement fixée par défaut à midi.

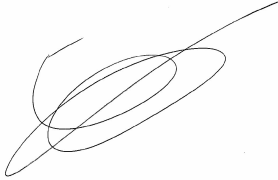
(2329) DBO5 : La consommation en oxygène n'est pas comprise dans les critères de validation de la norme, entraînant le retrait de l'accréditation sur ce paramètre

N° ech **19V001483-002** | Version AR-19-IV-006772-01(19/02/2019) | Votre réf. DBO BAS 23 Page 2/2

Date de prélèvement	04/02/2019	Début d'analyse	13/02/2019
Préleveur	Prélevé par vos soins	Température de l'air de l'enceinte	6.5°C
Date de réception	04/02/2019 17:00		

ANALYSES PHYSICO CHIMIQUES

	Résultat	Unité
IV463 : Demande Biochimique en Oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins	15.4	mg/l
<i>Electrochimie - NF EN 1899-1</i>		



Emmanuelle Réaux
Coord. Projets Clts Labo Prox

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.